

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bierné - Tome I

Bierné, arrond. de *Château-Gontier* (13 kil. E.), à 36 kil. de Laval.

Anciens noms

Biarneium, 1177 (Rev. d'Anjou, 1861, t. II, p. 349). — *G. de Bierni*, 1190 (Arch. d'Anjou, t. II, p. 73). — *G. de Biherneio*, 1208 (Cart. de l'Hôtel-Dieu d'Angers, p. 117). — *G. de Byerné*, 1225 (Ibid., p. 132). — *Parrochiani de Bierné*, 1398 (Arch. nat., X/1 a. 45, f. 168). — *Byerné*, 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Biarné*, 1774 (Reg. par. de Château-Gontier). — *Saint-Pierre de Biernay*, 1780 (Pouillé d'Angers).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec filons de diabase. » D.-P.Œ.

Le territoire, régulièrement arrondi autour du bourg, qui est pourtant situé un peu à l'O., est traversé du N.-E. au S.-O. par le Béron, presque naissant, et alimenté par les ruisselets de Vaugilmer et de la Pierre. La vallée très douce où coule cette petite rivière est le seul accident du sol dont les altitudes varient seulement de 76 à 91 m. La déclivité graduelle vers la Sarthe, qui coule à 3 lieues de là, au-dessous du niveau de 20 m., commence à la limite S.-E. de la commune, où naît un affluent de la même rivière. Le bourg, situé sur le versant méridional de la vallée, étroitement aggloméré autour de l'église pour sa partie ancienne et centrale, et traversé par des ruelles étroites, n'a point été entamé par les routes qui le contournent et forment une enceinte de rues modernes plus aérées. Une grande pièce d'eau servant à la fois de lavoir couvert et d'abreuvoir touche le bourg, et s'entretient sans qu'on sache trop comment elle s'alimente. C'est une ressource, mais aussi, pendant un ou deux mois, une cause d'exhalaisons désagréables. — Le territoire était borné et traversé (2 kil.) à l'E. par une voie de Morannes à Bouère passant à la Ferrée, vicinalisée sur presque tout son parcours ; limité également à l'O. par un chemin venant de Saint-Laurent et formant carrefour au lieu de la Meule avec un autre chemin-limite. Les textes du XV^e s. mentionnent souvent le grand chemin de Saint-Laurent qui abordait le bourg. La route départementale de Gennez à Morannes et un système complet de chemins vicinaux ou de grande communication relie le bourg avec Saint-Denis-d'Anjou (9 kil. S.-E.) ; Miré (6 kil.) ; Saint-Laurent-des-Mortiers (4 kil.) ; Saint-Michel-de-Feins (4 kil. S.) ; Châtelain, (4 500 m. O.) ; Saint-Aignan (3 500 m.) ; Gennez (7 kil. N.-O.) ; Grez-en-Bouère (7 500 m. N.) ; Bouère (8 500 m. N.-E.).

La *superficie*, cadastrée dès 1811 par M. Coustillas, comprend 2 415 hect. On comptait, en 1695, 1 813 arpents, savoir : 683 en terres labourables, 360 en prés, 343 en pâture, 342 en terres ingrates et landes, 60 en vignes, 25 en bois. Au XVIII^e s., le froment entraît pour une moitié dans la production ; le seigle, le blé noir et l'avoine figuraient pour l'autre moitié. Le vin était relativement bon. Mais toutes les vignes ont été défrichées dans la première moitié du siècle présent. De tous les moulins à vent qui existaient il y a quelques années encore, aucun n'est plus en état ; moulin à eau au Plessis-Boureau.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 35 de 1601 à 1610 ; – 45 de 1701 à 1710 ; – 199 feux en 1668 ; – 196 feux en 1696 ; – 197 feux en 1700 ; – 182 feux en 1715 ; – 766 hab. en 1726 ; – 197 feux en 1732 ; – 246 feux en 1763 ; – 264 feux en 1768 ; – 921 hab. en 1803 ; – 1 040 hab. en 1821 ; – 1 050 hab. en 1831 ; – 1 076 hab. en 1841 ; – 1 167 hab. en 1851 ; – 1 163 hab. en 1861 ; – 1 036 hab. en 1871 ; – 978 hab. en 1881 ; – 1 026 hab. en 1891 ; – 984 hab. en 1898, dont 464 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 103 fermes, closeries, écarts. On comptait 105 fermes en 1843. Les villages du Chêne et de la Gaudriais ont été supprimés vers 1850.

Bureau de poste, de distribution en 1846, de direction en 1867 ; *télégraphe* ; – chef-lieu de *perception* pour Bierné, Châtelain, Gennes, Longuefuye et Saint-Denis-d'Anjou ; – *bureau d'enregistrement*, créé sur la demande du conseil général en 1853 ; – justice de paix ; – études de notaire et d'huissier ; – brigade de gendarmerie à cheval depuis 1857, avant à pied.

Foires et marchés

Foires : le 26 janvier, créée en 1882 ; le mardi qui précède la mi-carême, établie en 1886 ; le 28 septembre, établie en 1863.

Marché, le vendredi.

Assemblée

Assemblée, à la Saint-Pierre.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Écuillé, de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; du canton de Daon et du district de Château-Gontier, en 1790 ; – aujourd'hui succursale du diocèse de Laval, érigée par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné de Saint-Denis-d'Anjou et de l'archiprêtré de Château-Gontier.

L'*église*, dédiée à saint Pierre, présentait avant les dernières restaurations la forme d'une croix ; mais je doute que jusqu'à la fin du siècle dernier, il y ait eu deux chapelles. On ne mentionne jamais dans les titres que la chapelle de la Conception (1627), dont on fit reconstruire l'autel et où l'on plaça, en 1747, la statue de la Vierge qui était à l'un des deux autels de la nef. Cette chapelle, plus élevée d'une marche que l'église, fut mise de niveau et pavée en rairis et en ardoises comme la nef. La chapelle correspondante peut avoir été bâtie en 1808. Le chœur était carré. L'autel, qui devait dater des premières années du XVII^e s., était d'un très beau travail à en juger par les deux médaillons encastrés maintenant dans le mur extérieur : saint Benoît et sainte Scholastique. Le curé Gaultier de Brûlon l'avait fait accompagner (1759, 1760) de quatre tableaux représentant saint Antoine, saint Jacques, saint Louis et sainte Catherine, ainsi que de boiseries neuves et de deux crédences (1758, 1759). Les deux autels de la nef furent construits vers 1740, l'un fut consacré à saint Jean, l'autre d'abord à la Vierge, puis à saint Sébastien. La construction de la tour au bas de la nef offre une particularité curieuse ; elle ne fut ajoutée à l'église qu'après la construction de l'édifice roman. La porte à triple voussure en calcaire coquillier est ogivale, et, pour souder cette tour à la façade primitive, on a sur ce côté renforcé le mur ancien par un autre mur appliqué, mais moins épais que sur les trois autres faces. La porte en plein cintre se voit encore à l'intérieur de l'église, très élevée au-dessus de la porte ogivale, suivant un système qu'on retrouve ailleurs (Mée, par ex.). Les objets mobiliers anciens étaient assez pauvres. La chaire neuve qui fut faite en 1760 était d'un pressant besoin, « car l'ancienne étoit très mauvaise et si incommode que tous ceux qui y montoient s'en

plaignoient ». Un nouveau confessionnal fut placé (1760) dans la chapelle, où il y en avait déjà deux. Les chandeliers des petits autels, remplacés en 1759, étaient en bois et fort malpropres. L'église, brûlée pendant la Révolution, avait été remise en état par les habitants en 1808, et l'on reconstruisit le clocher en 1811. Elle était trop petite en 1850. L'abbé Tournesac trouva moyen de l'agrandir, sans l'embellir, en y ajoutant des bas côtés séparés de la nef par des piliers carrés dépourvus d'ornements, et en lui donnant cet aspect plâtré qui était dans la première manière de cet architecte fécond en ressources. — *Chapelles fondées : Saint-Gilles* ; fondateur, avant 1470, le seigneur de la Roche-Talbot ; le temporel, qui comprenait un fief et une dîme sur le Plessis-Boureau, est estimé 60 lt de revenu en 1771 ; si la chapelle de Saint-Gilles que Jaillot indique en ruine sur sa carte (1706) à l'O. du bourg, a réellement existé (il n'en reste plus de souvenir), le bénéfice du même nom s'y desservait peut-être, mais avant 1483 ; — *Sainte-Marguerite*, desservie d'abord au château de la Guenaudière (*modo* la Barre) ; une maison, nommée la Porte-Angevaine, à Châtelain, faisait partie du temporel ; le titulaire en 1542 était Jean Travers ; — la *Petite-Poulinière*, à la présentation du procureur de fabrique ; — *Boisleau*, affectée au titulaire de l'école. — La *confrérie* des trépassés avait sa fabrique spéciale.

La quête de la guilanleu s'est faite au profit de l'église jusqu'à la Révolution. Celle des Mouillotins, en usage dans une partie de l'Anjou, plus dans le Craonnais encore que partout ailleurs, et qui, se faisant dans la nuit du premier mai par les jeunes gens, donnait prétexte à de graves abus, avait lieu à Bierné. Claude Miron, en 1595, Henri Arnaud, en 1668, et enfin un édit royal du 28 mars 1781, visaient à supprimer cet usage. La chanson des Mouillotins a été imprimée dans les *Chroniques Craonnaises*.

Cure à la présentation du chanoine de semaine à la cathédrale d'Angers. Elle jouissait d'un petit fief d'où relevait la Louise et avait une partie de son temporel dans la baronnie de Gratte-Cuisse ou de Beaumont, paroisse de Chemiré.

Curés : Jean *Garnier*, chanoine d'Orléans, présent aux assises de Morannes où on lui reproche d'avoir donné mesure à vin et exercé la haute justice, 1402. — Jean *Fromont*, avant 1410. — Philippe *Boutillat*, maître de chapelle de René, roi de Sicile, permute en 1468. Deux vicaires, Guillaume Bayneau et Michel Geslin, desservaient la paroisse. — Jean *Saussaye*, chanoine de Saint-Léonard de Chemillé, 1468. — Laurent *Picot*, maître ès arts d'Angers, 1602, résigne, 1625, et continue d'habiter la paroisse, où il meurt en 1636, âgé de 92 ans. Avant lui on ne voit paraître sur les registres paroissiaux qu'Étienne Leblastier, vicaire, et Moreau, prêtre. — André *Picot*, 1625, démissionnaire, 1637, † le 15 avril 1639. — *Labé*, 1639. — René de *Montesson*, 1642. — Claude-Trajan *Gaultier de Brûlon*, 1648, inhumé dans l'église, à l'âge de 62 ans, en 1683. — J.-C. *Gaultier de Brûlon*, 1683, démissionnaire, en 1703, † à Angers le 7 juin 1712. — François *Maugars*, 27 avril 1703-6 mai 1723. — A. *Maugars*, 1723-10 avril 1769. — *Phéliepeaux*, d'une famille angevine qui avait fourni plusieurs prêtres distingués, 7 mai 1769 ; s'occupa beaucoup de l'embellissement de son église et la pourvut d'ornements. Son nom ne paraît plus sur les registres après 1787. Il habitait cependant la cure et ne la quitta, après avoir refusé le serment, qu'au commencement de janvier 1791, pour aller à Angers où il fut emprisonné. Jean Pottier et François-Pierre Gueffier, tous deux vicaires depuis 1785, après avoir refusé le serment dans une lettre adressée à la municipalité, le 11 février 1791, le prêtèrent avec préambule le 13 mars suivant. Gueffier fut presque aussitôt nommé curé intrus de Miré où il fut accueilli, dit M. Port, par les huées des femmes, parmi lesquelles se signala la maîtresse d'école. Jean Pottier fut obligé de s'enfuir de Bierné pendant la nuit, le 12 mars 1792, pour échapper aux persécutions suscitées contre lui à cause de la rétractation qu'il avait faite publiquement du serment constitutionnel. Interné aux Cordeliers de Laval, le 20 juin 1792, il trouva moyen de s'évader et s'adjoignit en qualité d'aumônier à l'armée vendéenne, à son passage à Château-Gontier. Après le désastre du Mans, il gagna Laval et, ne s'y trouvant pas en sûreté, reprit le chemin de Bierné, mais il fut massacré, avec ses deux compagnons de route, dans un moulin où il avait reçu l'hospitalité. Charles-Louis Hayer, ex-cordelier,

originaire de Château-Gontier, vicaire constitutionnel de Miré, fut nommé, au refus de Jean Pottier, curé intrus de Bierné, le 11 septembre 1791, et eut pour vicaire, en 1792, Lesourd. Le 1^{er} avril 1794, l'intrus apostasia et se retira dans sa ville natale où il jouissait d'une pension de l'État en l'an IV. — Denis *Lemonnier*, 1803, † 1814. (V. son nom). — *Croissant-Morinière*, 1814-1834. — *Mèche*, 1834-1873, † 1875, répara l'église et se consacra à l'éducation des jeunes gens, dont plusieurs furent prêtres. — *Lemaître*, 1873-1877. — *Ribémont*, 1877, † 1885. — *Laigle*, 1886-1888. — Édouard *Mercier*, 1888.

Le domaine de la cure estimé 12 000 *l*t fut vendu à la municipalité en 1790, et le presbytère brûlé pendant la Révolution. Le curé écrit en 1810 au préfet qu'il a, pour tout logement, une petite maison humide avec deux pièces où tous ses effets pourrissent.

Le petit *cimetière* joignait l'église. Le grand cimetière, qui existe encore, fut ouvert avant 1750. On y éleva, en 1758, une croix stationale dont l'inscription commémorative a disparu depuis peu. Une petite chapelle sans caractère a été remplacée par celle, très élégante, que M. Lemaître, curé, a fait construire sur les plans de M. Mézières, architecte à Bouère.

Écoles

L'*école*, dont l'existence est attestée par la mention fréquente d'écoliers depuis 1641, fut dotée, à une époque inconnue, de la terre du Boisleau et formait un bénéfice ecclésiastique, estimé 550 *l*t en 1791, et dont le titulaire était Jean Lefebvre en 1727. M. Pottier, maître d'école en 1790, prêta serment, puis le rétracta et s'enfuit devant les menaces. Le conseil général de la commune se plaignait, le 11 janvier 1792, de ce qu'il était plus empressé à toucher les revenus qu'à s'acquitter de son emploi. La municipalité nomma, le 6 février 1792, le sieur Mincé et sa femme pour maître et maîtresse d'école. Actuellement : école laïque pour les garçons ; école de filles, tenue par les sœurs de Briouze.

Établissements de charité

Le *bureau de charité* a un budget de 435 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse fut ordinairement litigieuse et reste, historiquement, une question indécise. On trouve, au XII^e et au XIII^e s., un Guillaume et un Gaultier de Bierné, mais qui n'avaient là probablement qu'un nom d'origine et non un titre féodal. Gaultier de B. était frère de Geoffroy de Sancé. Hardouin de la Jaille, en 1483, s'attribua le patronage de la chapelle Saint-Gilles comme seigneur de Bierné et de la Roche-Talbot, mais ses successeurs gardèrent ce droit sans revendiquer la seigneurie de paroisse. C'est le seigneur du Plessis-Boureau, René de Montesson, qui, comme tel, se disait en possession de la « châtellenie » de Bierné, en 1616. Le Plessis-Boureau était passé par acquisition, en 1640, aux mains du seigneur de la Barre, et, malgré cela, Claude-Trajan Gaultier de Brûlon, curé de Bierné, se prétendit aussi seigneur fondateur et s'opposa, en 1646, à ce que le marquis de Chivré et de la Barre fit apposer les litres et écussons de ses armes au dehors et au dedans de l'église. L'opposition de Gaultier de B. fut sans doute écartée, car l'intendant désigne, dans son mémoire de 1696, la marquise de la Barre comme dame de Bierné.

Notes historiques

Notes historiques. — Mizé, Sauvage, le Hys et le Plessis-Boureau semblent être des localités anciennes. — L'église, donnée par l'évêque Geoffroy Moschet à la mense épiscopale, en 1177, fut cédée par un de

ses successeurs au Chapitre de Saint-Maurice. — L'épidémie sévit spécialement en septembre et octobre 1606, en novembre et décembre 1639. — La garde nationale repousse les Chouans dans la nuit du 18 juin 1794. — Après une nouvelle attaque du bourg, le 28 novembre 1794, où treize habitants parmi lesquels un officier municipal sont tués, les Chouans dominent le pays. L'agent municipal est obligé de se retirer à Château-Gontier où il réside encore en novembre 1796. Nouvelle invasion en vendémiaire an VIII ; Maillard, agent national, rédige tous ses actes à Château-Gontier, jusqu'au 15 germinal an VIII (5 avril 1800), pendant qu'une troupe d'insurgés commandée par Renard, dit *la Giroflée*, fait des réquisitions et vit sur le pays. — Une adresse fut envoyée, le 14 mars 1820, par les habitants au roi à l'occasion de l'assassinat du duc de Berry.

Maires

Maires : *Bachelier*, 1791. — *Fourmond*, an II. — *Jos. Maillard*, 1798. — *Lecomte*, notaire, 28 pluviôse an VIII. — *Chapillon*, an IX-an XII. — *Tocqué*, 27 germinal an XII. — *Vannier*, 1821, 1827. — *Guiter*, 1829, 1840. — *Bondu*, médecin, 1850. — *Pichot*, 1855, 1884. — *Legenty*, 1884, † 1896. — *Tocqué*, 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1598, et Et. civ., 1794-1799. — Etude de Bierné. — Arch. de la M., B. 2 2 283, 2 300, 2 378 ; Délib. du directoire, 1792. — Arch. nat., Q/2. 101 ; F/1c. III, Mayenne, 7 ; KK. 324. — *Chron. Craonn.*, p. 394 et passim. — *Revue du Maine*, t. X, p. 42. — Bibl. nat., D. Housseau, t. XVII. — De Beauchène, *la Roche-Talbot*, passim. — Cart. de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Arch. de *M.-et-L.*, G. 151.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Balayère, la Barre, le Boisleau, Clairet, le Douet-Sauvage, la Grenonnière, le Haut-Mingé, la Monnerie, les Poiriers, la Sapinière.*